

INSÉCURITÉ DANS LA SPUS-PRÉFECTURE DE BOHICON

Un homme tué à Djahounto

Dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 décembre dernier, un homme a été retrouvé mort, la tête fendue à Djahounto, une localité proche de Kpassagon, dans la circonscription urbaine de Bohicon.

JOSEPH SACRAMENTO (COL)

Les populations de Djahounto n'en sont pas à leur première stupeur. En effet, c'est dans l'atmosphère joyeuse qui annonçait déjà la fête de la nativité, que fut découvert auprès des rails, un corps gi-

sant dans une marre de sang.

Mais qu'est-ce qui peut motiver un tel crime ? De sources crédibles, il ressort que le meurtrier était en quête de sous pour les fêtes. Certains dénoncent l'hétérogénéité de la population du village, où des étrangers aux al-

lures suspectes circulent sans contrôle. Quant à l'endroit où l'on a découvert le corps, il semblerait que c'est pour trahir la vigilance de la population et de la gendarmerie que le criminel l'a déposé auprès des rails, insinuant ainsi une cause accidentelle. Cependant de source proche de la gendarmerie de Bohicon, les enquêtes seraient en cours pour démasquer le criminel fugitif.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le ministre Bio Tchané réclame le soutien de la société civile

L'émission 7 sur 7 de la Radio Planète a été hier l'occasion pour le ministre Bio Tchané de réclamer le concours et le soutien de la société civile dans sa mission de lutte contre la corruption et pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations béninoises.

MARC DÉGUÉNON (STAG)

Après la publication de son ouvrage sur la lutte contre la corruption intitulée "Combattre la corruption, l'arrestation des magistrats impliqués dans le détournement des frais de justice et de leurs complices", le ministre des finances et de l'économie, M. Abdoulaye Bio Tchané réclame le soutien et le concours de la société civile pour mener à bien son programme de lutte contre la corruption. Le ministre Bio Tchané

estime qu'à partir du moment où la lutte contre la corruption ne profitera qu'aux populations, il est tout à fait normal et légitime de les associer et de les impliquer dans cette lutte contre la corruption. Tel un enquêteur ou un agent d'un service secret, le ministre Bio Tchané indique que la population qui est la première victime de la corruption se doit de s'intéresser à sa lutte. Tout citoyen, capable de fournir des renseignements sérieux et utiles à la lutte contre la cor-



Abdoulaye Bio Tchané, Mfe rruption sera sans doute le bienvenu chez le ministre qui aura de nouveaux éléments et de nouvelles pistes et surtout de nouvelles raisons de faire de la lutte contre la corruption son cheval de bataille.

Cactus

Les intouchables touchés !!!

"Nul n'est au-dessus de la loi". Cette maxime rugueuse et rigoureuse, universellement établie, telle une épée, s'est violemment abattue sur les magistrats indéliquats qui, en flagrante contradiction avec la toge et leur serment, ont donné dans le panneau de la déviation financière, caractérisée par la nébuleuse option faite, sur les frais de justice criminelle et de police. Des milliards passés dans des transactions obscures, il en résulte, une thérapie de choc, une réaction rapide, violente, diligente et vigoureuse de la part de l'autre pan encore intact de la même justice qui, sauvegardant l'honneur et la noblesse du corps, finit par lâcher les malpropres qui aujourd'hui, lient assidûment leurs belles dents contre les barreaux sales de la prison. Par cet acte inédit et exceptionnel, il est clair que désormais, nos braves magistrats, déjà assommés par une ribambelle de dossiers, ne manqueront pas d'inaugurer une nouvelle ère de justice, celle plus drastique, plus martiale, celle qui n'intégrera plus les liens d'amitié, filiaux, parentaux et autres. Car c'est en tenant compte de tous ces paramètres que parfois, ils s'abstiennent de dire le droit. Ce sera fini.

Basile THIBOZO

SEMINAIRE ATELIER CNCB -LDCB

Pour l'amélioration des services des transports au Bénin

LEANDRE ADOMOU

Le siège du Conseil national des chargeurs du Bénin (Cncb) a servi de cadre à un séminaire atelier conjointement organisé par le Ldcb (Ligue pour la défense du consommateur du Bénin) et le Cncb. Venu de toutes les régions du Bénin, des pays de la sous-région Ouest-Africaine et de l'Afrique centrale, ces participants sont pour la plupart des importateurs, exportateurs, négociants, voire des consommateurs. Depuis hier ils se penchent sur les questions liées aux transports au Bénin. L'impact des coûts de transports sur les marchandises est le thème du séminaire qui prendra fin aujourd'hui. Les participants pourront à partir de cet atelier apprécier les dimensions et le fonctionnement de la chaîne des transports. Quatre communications ont meublé ces assises : il s'agit de «l'évolution du fret maritime de 1980 à 2000», «les mécanismes de fixation des tarifs de transports terrestres au Bénin», «l'influence des prix des transports sur la consommation» et un exposé sur «le rôle des conseils des chargeurs dans l'amélioration des services des transports».

Le Directeur Général du Cncb M. Idrissou Tchénégnon qui était à l'ouverture, a dit l'importance que revêt ce séminaire aux consommateurs, aux importateurs, exportateurs, et transporteurs. Il a nourri le vœu que cette assise n'accouche d'une souris afin que les prix des marchandises connaissent une baisse. Quant à Romain Houcho, Président de la Ldcb (ligue pour la défense du consommateur au Bénin), toute politique de développement qui occulterait le point de vue des consommateurs est vouée à l'échec, faisant allusion à l'importance de la présence des consommateurs à ce séminaire. C'est donc pour remédier aux problèmes que posent aux populations de notre pays les coûts élevés de transports qui pèsent lourds sur la compétitivité et la croissance que cet atelier a été initié. Le top des travaux a été donné par le Secrétaire Général du ministère des travaux publics et des transports, M. Blaise Dégla représentant le ministre empêché. A en croire ses propos, cet atelier est très nécessaire pour résoudre les problèmes qui minent le secteur des transports au Bénin. Il a invité les participants à conjuguer leurs efforts afin que sortent de ces assises de bons résultats.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE À BOHICON

La sécurité des personnes et des biens préoccupent les forces de l'ordre

J. S. (COL)

Toute société humaine est composée d'hommes sans foi ni loi. Une attention particulière doit être attirée sur cette dernière catégorie d'homme pour que la tranquillité publique soit assurée. C'est ainsi qu'à Bohicon, le nid des malfrats, des actions musclées sont en train d'être menées par les autorités chargées de la sécurité pour mettre hors d'état de nuire ces malfrats qui ont pris d'assaut la ville de Bohicon en ces temps de fête de fin d'année. Ces délinquants ont affiché partout dans la ville de Bohicon

des tracts annonçant qu'ils sont à la quête de quatre vingt (80) motos mate pour fêter. L'on assiste aussi à des cambriolages dans des quartiers périphériques de la ville, les marchés et boutiques de la place, des coups de fil menaçant les paisibles populations. Les chefs de sécurité de cette ville notamment le commissaire Principal M Benoît Azélokouon et le chef de Brigade de la gendarmerie M Adoko ont jugé bon de ne plus jouer au jeu de cache-cache avec les malfrats. Ils font des descentes à visage découvert dans les

coins et recoins de la localité pour décourager ces individus de peu de foi. Les patrouilles diurnes motorisées et pédestres sont organisées dans la journée surtout du côté de la police. La nuit est consacrée aux patrouilles mixtes (Police - Gendarmerie) du centre de la ville jusqu'aux périphéries. Il est heureux de constater que ces actions de Bohicon ont été couronnées de succès. Il y a lieu de tirer un coup de chapeau au commissaire Benoît Azélokouon pour avoir répondu aux attentes des populations en cette période de fêtes de fin d'année.

FRAUDE AU PORT AUTONOME DE COTONOU

Trois militaires sous les verrous

Le port autonome de Cotonou accueille chaque jour des milliers de gens venus de partout, chacun avec ses préoccupations personnelles, le contrôle d'intention n'était pas possible. La recherche du gain facile est devenue l'objectif fondamental des différents usagers et même des agents en uniforme chargés de la sécurité.

M. D. (STAG)

Aux premières heures du jeudi 27 décembre 2001 trois militaires en service au port autonome de Cotonou, deux marins et un sapeur pompier ont été arrêtés dans l'enceinte du port autonome de Cotonou. A l'origine de leur arrestation un trafic de fausses

plaques minéralogiques pour sortir frauduleusement des véhicules d'occasion en attente de l'accomplissement des formalités administratives nécessaires et indispensables pour leur sortie ou leur mise en circulation. Ces agents indéliquats certainement contaminés par le "réflexe de Pavlov" que constitue le gain fa-

cilé sont tombés dans les mailles de la police qui veillait aux grains grâce à la vigilance des agents de sécurité du Port autonome de Cotonou. Par cette arrestation, ils mettent par eux mêmes et de façon volontaire leur carrière en péril. Ils vont ainsi annuler tant d'années d'effort au service de l'Etat béninois qu'ils viennent ainsi offenser.

Les trois agents fraudeurs et voleurs ont été présentés au procureur de la République qui a engagé à leur encontre la procédure appropriée.

PORT AUTONOME DE COTONOU

Un remorqueur s'enlise

Au cours d'une manœuvre de routine au port autonome de Cotonou hier matin où un des remorqueurs essayait de ramener au quai un navire pour l'accostage, un incident est survenu.

M. D. (STAG)

Un remorqueur s'est enlisé hier au port autonome de Cotonou. C'est un bâtiment (navire) de petit tonnage, muni de moteurs extrêmement puissants, spécialement construits pour remorquer d'autres navires. Selon les renseignements recueillis sur place, c'était à l'occasion d'une

manœuvre de routine que l'incident est survenu. Un remorqueur est d'une très grande utilité dans les opérations de chargement et de déchargement des navires car l'entrée ou la sortie du quai sont assurées par les remorqueurs. Aux dires de quelques chefs-quai, l'incident survenu serait dû à un amas de sable.